



ORDRE INFIRMIER : NON AU RACKET ORGANISE !

Un communiqué de presse laconique du conseil de l'ordre infirmier, indique que les professionnels, pour exercer leur métier, devront payer obligatoirement 75€an, soit très largement au dessus de ce qui était annoncé par Bachelot !!

**LE CONSEIL DE SUD :
NE PAYEZ PAS !**

SUD a toujours été opposé à cet ordre non représentatif de la profession (moins de 13% de votants, IDE libéraux inclus, aux élections d'avril 2008). Cet ordre une réminiscence au goût amer du régime de Vichy. En plus de nous piquer du fric, il introduit une entité disciplinaire supplémentaire (et ça fait mal !). L'ordre est inutile, aussi bien à la reconnaissance professionnelle, au respect de la déontologie (déjà définie dans le code de la Santé Publique), qu'à la représentation des personnels (les syndicats, non corporatistes, sont là pour ça).

**75 € X 490 000 Infirmiers =
36 750 000 € ... pour quoi
faire ?**

SUD vous encourage à refuser de payer cette cotisation, comme les collègues Kinésithérapeutes le font (ils doivent payer 200 €an, avec une augmentation de la taxe de 54% en 4 ans !). Il est hors de question que notre salaire paye les frais de bouche, d'hébergement (et pas n'importe où), ni les locaux (luxueux), ni les voyages de personnes qui ne nous représentent pas (*un conseiller ordinal touchera 539 € par jour de représentation !*).

En cas d'attaque de l'ordre sur votre bourse :

En cas d'attaque de l'ordre sur
votre bourse :

- Refusez tout courrier de la DDASS sur le sujet ;
- Refusez tout courrier de la direction vous demandant de payer ;
- Contactez SUD.

Nous reviendrons rapidement sur les moyens d'action permettant de contrecarrer les mauvais coups à venir (déduction de la cotisation sur la fiche de paye, par exemple), et pour mettre en place un boycott massif.

